



**Entente sur le développement
du marché du travail**

Un montant de 89 millions de dollars est investi annuellement afin d'aider les chômeurs admissibles à l'assurance-emploi en Nouvelle-Écosse à trouver et à conserver un emploi.

La Nouvelle-Écosse est responsable de l'élaboration et de l'exécution de programmes et de services similaires aux prestations d'emploi et mesures de soutien.

Les programmes et services comprennent le Développement des compétences, le Développement des compétences - Apprentis, START, l'Aide au travail indépendant, les Partenariats pour la création d'emplois et les Services d'aide à l'emploi.

Programme/Service	Nombre d'interventions 2015-2016	Dépenses totales 2015-2016
Développement des compétences	1 505	39 435 000 \$
Développement des compétences – Apprentis	1 510	
Services d'aide à l'emploi	28 022	26 897 000 \$
Aide au travail indépendant	514	5 912 000 \$
START	469	3 265 000 \$
Partenariats pour la création d'emplois	129	1 081 000 \$

Principaux résultats

Amélioration de la participation au marché du travail des participants (par rapport aux non-participants)

Dépendance réduite au soutien public du revenu

Une participation plus précoce aux Services d'aide à l'emploi **améliore les résultats des participants sur le marché du travail**

Les avantages sociaux de la participation **excèdent le coût des investissements** pour la plupart des interventions

Le rapport complet se retrouve à l'adresse suivante :
<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations.html>

